



Rencontres départementales ACROSPORT 2010



Perpignan le 2 février 2010

Chers collègues,

Vous vous êtes inscrits aux rencontres USEP ACROSPORT.

Celles-ci se dérouleront du **2 mars au 6 avril 2010** sur divers sites du département.

Vous trouverez sur le site le détail des journées :

- La date et le lieu de votre journée
- la fiche contrat dont chaque équipe devra être pourvue (dossier pédagogique)
- Une courte vidéo qui complète les fiches d'accompagnement à la préparation.

RAPPEL : « Soirée parents » une réussite à renouveler sans modération !

Cette année encore, des soirées spéciales « présentation aux parents » seront organisées en mai 2010 ; Trois dates vous sont proposées :

- **mardi 18 mai, mardi 25 mai et vendredi 28 mai 2010.**

Les sites seront choisis en fonction des inscriptions.



ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Compte tenu des engagements enregistrés et de leur répartition par niveaux, il n'a pas toujours possible d'avoir des journées par niveaux stricts.

Aussi, avons-nous mis sur pied quelques journées au cours desquelles des élèves de niveaux différents, évolueront sur le même plateau :

CONSTITUTION des EQUIPES

Toutes les équipes devront être **mixtes** et composées de 5 à 7 gymnastes.

Pour le nombre d'équipe par classe, reportez vous à la composition des plateaux.

PARTICIPATION des ELEVES

Tous les élèves doivent participer équitablement à la présentation des figures.

Il appartient à chaque équipe de déterminer à **l'avance** une répartition des tâches pour l'ensemble des figures imposées qui assure à chacun **un rôle actif et valorisant**.

GESTION DES PLATEAUX

Chaque plateau (4 au total généralement) est placé sous la responsabilité d'un enseignant qui en assure la gestion :

- contrôle la conformité des contrats (1 duo, 1 trio, 1 quatuor minimum **avec 2 duos maximum et pour la catégorie « posture voltigeur au sol, la classe peut réaliser une figure de la planche ou bien créer sa propre figure.** Cette figure sera représentée, schéma ou photo, sur la fiche contrat.).
- affecte à chaque équipe sa lettre d'identification (3 ,4 ou 5 équipes selon les plateaux et les journées)
- organise la rotation des équipes (figures et notation)
- collationne et synthétise les notes
- aménage les temps de pause et maîtrise les déplacements du groupe.

Chacun est libre de la gestion du temps sur son plateau, sous réserve que toutes les équipes aient réalisé leurs figures à l'issue de la matinée.

FIGURES LIBRES :

Avant de présenter vos figures libres , vous disposerez durant 10 à 15 min de la totalité du praticable, soit un carré de 12m x12m, pour effectuer les réglages nécessaires : prise de repères, adaptation aux dimensions du plateau, échauffement éventuel et répétition si vous le souhaitez. L'accompagnement musical pour votre prestation sera sur **CD** ou réalisé **en direct**.(chant, instruments...).

IMPORTANT :

Chaque équipe doit être munie :

- De sa fiche contrat,
- Du barème,(utilisé chaque fois que l'équipe sera juge) (dossier pédagogique)
- D'un stylo ou crayon pour noter ses résultats (fixé à la fiche-contrat si possible).

Le plan de transport vous parviendra ultérieurement

CONSTITUTION DES PLATEAUX

Mardi 2 mars PERPIGNAN :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
GABILLET 1 MAYSONNAVE 1 RIGAUD 1 TARBOURIECH 1	GABILLET 2 MAYSONNAVE 2 RIGAUD 2 TARBOURIECH 2	GABILLET 3 MAYSAONNAVE 3 RIGAUD 3 TARBOURIECH 3	GABILLET 4 GABILLET 5 MAYSONNAVE 4 RIGAUD 4 TARBOURIECH 4
GABILLET	TARBOURIECH	RIGAUD	MAYSONNAVE



Lundi 22 mars LE BOULOU :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
MALET 1 LEROY 1 MAGNY 1 PIROTTE 1	MALET 2 LEROY 2 MAGNY 2 PIROTTE 2	MALET 3 LEROY 3 MAGNY 3 PIROTTE 3	MALET 4 LEROY 4 MAGNY 4 PIROTTE 4 PIROTTE 5
MALET	LEROY	MAGNY	PIROTTE

Mardi 23 mars LE BOULOU :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
ROGET 1 ROBLES 1 BELTRAN 1 BOUDES 1	ROGET 2 ROBLES 2 BELTRAN 2 BOUDES 2	ROGET 3 ROBLES 3 BELTRAN 3 BOUDES 3	ROGET 4 ROBLES 4 BELTRAN 4 BOUDES 4 ROGET 5
BOUDES	ROBLES	BELTRAN	ROGET

Jeudi 11 mars St FELIU :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
CASTANO 1 MAÏER 1 BERTHOMIEU 1 GIRIN 1	CASTANO 2 MAÏER 2 BERTHOMIEU 2 GIRIN 2	CASTANO 3 MAÏER 3 BERTHOMIEU 3 GIRIN 3	CASTANO 4 MAÏER 4 BERTHOMIEU 4 ? GIRIN 4 ?
GIRIN	BERTHOMIEU	CASTANO	MAÏER

Vendredi 12 mars St FELIU :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
DE LA CUEVA 1 BOUSQUET 1 CASTANY 1 DE MALET 1	DE LA CUEVA 2 BOUSQUET 2 CASTANY 2 DE MALET 2	DE LA CUEVA 3 BOUSQUET 3 CASTANY 3 DE MALET 3	DE LA CUEVA 4 BOUSQUET 4 CASTANY 4 DE MALET 4
DE LA CUEVA	BOUSQUET	CASTANY	DE MALET

Lundi 15 mars PERPIGNAN :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
CLOS 1 AGUILAR 1 OUARIAGLY 1 GARDES 1	CLOS 2 AGUILAR 2 OUARIAGLY 2 GARDES 2	CLOS 3 AGUILAR 3 OUARIAGLY 3 GARDES 3	CLOS 4 AGUILAR 4 OUARIAGLY 4 GARDES 4
CLOS	AGUILAR	OUARIAGLY	GARDES

Mardi 16 mars PERPIGNAN :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
LABALME 1 DORENDEU 1 FOURNOLS 1 GENIS 1	LABALME 2 DORENDEU 2 FOURNOLS 2 GENIS 2	LABALME 3 DORENDEU 3 FOURNOLS 3 GENIS 3	LABALME 4 DORENDEU 4 FOURNOLS 4 GENIS 4
LABALME	DORENDEU	FOURNOLS	GENIS

Jeudi 18 mars PERPIGNAN :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
MABROUK 1 LOUBES 1 MADRENAS 1 SZOSTAK 1	MABROUK 2 LOUBES 2 MADRENAS 2 SZOSTAK 2	MABROUK 3 LOUBES 3 MADRENAS 3	MABROUK 4 MADRENAS 4 SZOSTAK 3
MABROUK	MADRENAS	LOUBES	SZOSTAK

Vendredi 19 mars PERPIGNAN :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
PREDAL 1 BERTIN 1 PUJOL 1 MARTIN 1	PREDAL 2 BERTIN 2 PUJOL 2 MARTIN 2	PREDAL 3 BERTIN 3 PUJOL 3 MARTIN 3	PREDAL 4 BERTIN 4 PUJOL 4 MARTIN 4
PREDAL	BERTIN	PUJOL	MARTIN

Jeudi 25 mars St FELIU :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
BATTLE 1 GABBAY 1 DUMAS 1 DOMENECH 1	BATTLE 2 GABBAY 2 DUMAS 2 DOMENECH 2	BATTLE 3 GABBAY 3 DUMAS 3 DOMENECH 3	BATTLE 4 GABBAY 4 DUMAS 4 DOMENECH 4
BATTLE	GABBAY	DUMAS	DOMENECH

Mardi 6 avril CANOHES :

Plateau N°1	Plateau N°2	Plateau N°3	Plateau N°4
BONNEFOND 1 SOYMIER 1 SANCHEZ 1 DELOUCHE 1	BONNEFOND 2 SOYMIER 2 SANCHEZ 2 DELOUCHE 2	BONNEFOND 3 SOYMIER 3 SANCHEZ 3 DELOUCHE 3	BONNEFOND 4 SOYMIER 4 SANCHEZ 4 DELOUCHE 4
BONNEFOND	SOYMIER	SANCHEZ	DELOUCHE

A très bientôt. Cordialement.

Les Conseillers Pédagogiques

André GELADE –Valérie SALLEFRANQUE

Le Délégué USEP

Pascal CANTAGRILL

